

syndicat des territoriaux

44

Saint-Nazaire
& Carene

la
cgt



CONTEXTE

Le personnel du Conservatoire à Rayonnement Départemental (C.R.D) se réjouit d'avoir un nouveau bâtiment à la hauteur de son rayonnement et de son attractivité. Cependant, une forte inquiétude demeure sur les moyens humains déployés afin d'assurer l'activité et la sécurité au sein de cet équipement.

Actuellement sur les **4 agents techniques** qui se chargent du fonctionnement, seul **un est titulaire**. Les 3 autres ont des contrats qui arrivent à échéance entre fin février et fin mars.

Le conservatoire est classé Etablissement Recevant du Public (ERP), catégorie 2 (très proche de la catégorie d'un Zénith), actuellement **un agent contractuel assure les missions qui correspondent à celles d'un directeur technique** telles que coordination, sécurité, suivi du bâtiment (poste qui n'est pas calibré comme tel dans le projet de service). **Son contrat se termine fin février**.

Il y a un **turnover important des régisseurs** qui interroge sur les conditions d'exercice de ce métier au sein du conservatoire.

Dans le dernier projet de service, **un poste en charge du développement des publics et des partenariats** était prévu à l'occasion de l'ouverture du nouveau bâtiment. Ce poste **n'a jamais été pourvu**.

Lors du CST du 13 juin 2024, il était prévu initialement la création d'un poste de catégorie B à la médiathèque du conservatoire. Ce poste n'a finalement pas été présenté. Depuis mi-septembre, il n'y a plus de renfort, seule une personne s'occupe de la médiathèque du CRD, limitant l'ouverture au public, malgré une forte demande.

Dans un tel contexte, les agents s'interrogent sur les réels moyens qui seront mis à disposition pour assurer une organisation pérenne du conservatoire qui prendra en compte les besoins d'un outil de cette envergure, pour assurer un service public à hauteur des attentes des usagers et de la ville.

Ainsi, les agents du C.R.D ont déposé, par le biais de la C.G.T, un préavis de grève pour le mois de Janvier.

REVENDICATIONS

Le personnel du CRD a déjà rencontré l'administration suite à ce préavis de grève, mais aucune réponse satisfaisante n'a été apportée sur les points suivant:

Pour exprimer leur mécontentement, et le faire connaître plus largement, les 32 agents réunis le mardi 14 janvier en réunion d'information syndicale ont voté à l'unanimité un débrayage d'une heure:

mercredi 22 janvier de 11h00 à 12h00 devant le Conservatoire

Ils vous invitent à venir les rencontrer pour échanger autour de leurs revendications:

-Le poste vacant de chargé du développement des publics doit être pourvu rapidement.

-L'unité technique doit être composée de quatre agents, dont 3 régisseurs et un Directeur technique de catégorie A, et que les postes soient occupés par des agents titulaires.

- Un poste supplémentaire doit être créé à la médiathèque.

Ne pas jeter sur la voie publique

